



---

**Commission économique pour l'Europe****Comité des transports intérieurs****Groupe de travail des transports  
de marchandises dangereuses****114<sup>e</sup> session**

Genève, 6-10 novembre 2023

Point 1 de l'ordre du jour provisoire

**Adoption de l'ordre du jour****Ordre du jour provisoire de la 114<sup>e</sup> session\*\* \*\*\* \*\***

Qui s'ouvrira au Palais des Nations, à Genève, le 6 novembre 2023 à 10 heures

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Quatre-vingt-cinquième session du Comité des transports intérieurs.
3. État de l'Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route (ADR) et questions connexes.
4. Travaux de la Réunion commune RID/ADR/ADN.
5. Propositions d'amendements aux annexes A et B de l'ADR :
  - a) Construction et agrément des véhicules ;
  - b) Propositions diverses.
6. Interprétation de l'ADR.
7. Économie circulaire, utilisation durable des ressources naturelles et objectifs de développement durable.
8. Programme de travail.
9. Questions diverses.
10. Élection du Bureau pour 2024.
11. Adoption du rapport.

---

\* Les notes explicatives seront distribuées sous la cote ECE/TRANS/WP.15/263/Add.1.

\*\* Les documents de la session seront disponibles en ligne à l'adresse suivante : <https://unece.org/info/Transport/Dangerous-Goods/events/377548>. Cette session se déroulera sans support papier. Il n'y aura pas d'exemplaires des documents dans la salle de réunion.

\*\*\* Seuls les représentants et représentantes inscrits pourront participer à la session. Toute personne souhaitant y assister doit s'inscrire sur la plateforme INDICO à l'adresse suivante : <https://indico.un.org/event/1002852/>.

